

# La prime d'activité

## fin décembre 2020

n° 20

Avril  
2021

En raison de la covid-19, cette publication est complétée par [un supplément exceptionnel](#).

Fin décembre 2020, le nombre de bénéficiaires de la prime d'activité résidant en France entière est estimé à près de 4,43 millions de foyers. Les masses financières versées au titre de cette prestation (données comptables) s'élèvent à près de 2,40 milliards d'euros au dernier trimestre 2020, en hausse de 0,7 % par rapport au trimestre précédent.

Les montants versés aux allocataires au titre des droits d'octobre, novembre et décembre (données statistiques) seraient, quant à elles, en très légère baisse par rapport au trimestre précédent (- 0,4 %). En neutralisant les modifications réglementaires (barème et mesures nouvelles) et la saisonnalité, les dépenses connaîtraient une relative stabilité ce trimestre (+ 0,1 %). Parallèlement, le nombre de bénéficiaires progresserait de 2,6 % en données brutes et l'évolution nette s'élèverait à + 1,5 % ce trimestre. Ces évolutions s'expliqueraient notamment par la reprise de l'activité économique intervenue pendant l'été, conduisant à une hausse du nombre de bénéficiaires, à l'augmentation de leurs ressources et donc à la baisse de leur montant moyen de prestation.

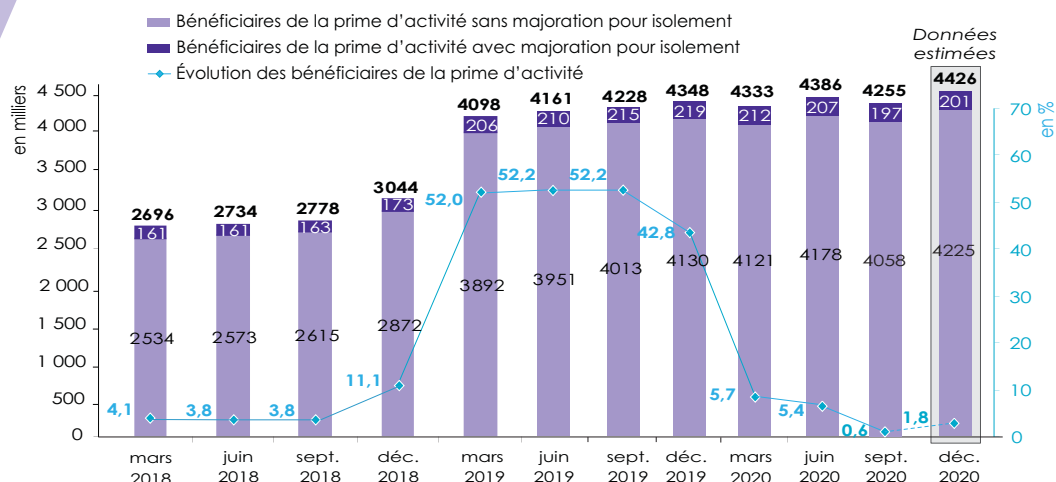
### La situation en décembre 2020, en bref

Fin décembre 2020, le nombre de bénéficiaires de la prime d'activité, résidant en France entière, est estimé à près de 4,43 millions de foyers. Les effectifs augmenteraient ainsi de 1,8 % par rapport à décembre 2019, correspondant à 77 000 bénéficiaires supplémentaires (graphique 1). Selon les données comptables, les masses financières versées au titre de cette prestation s'élèvent à près de 2,4 milliards d'euros au dernier trimestre 2020, en diminution de 1,2 % par rapport au dernier trimestre 2019 (encadré).

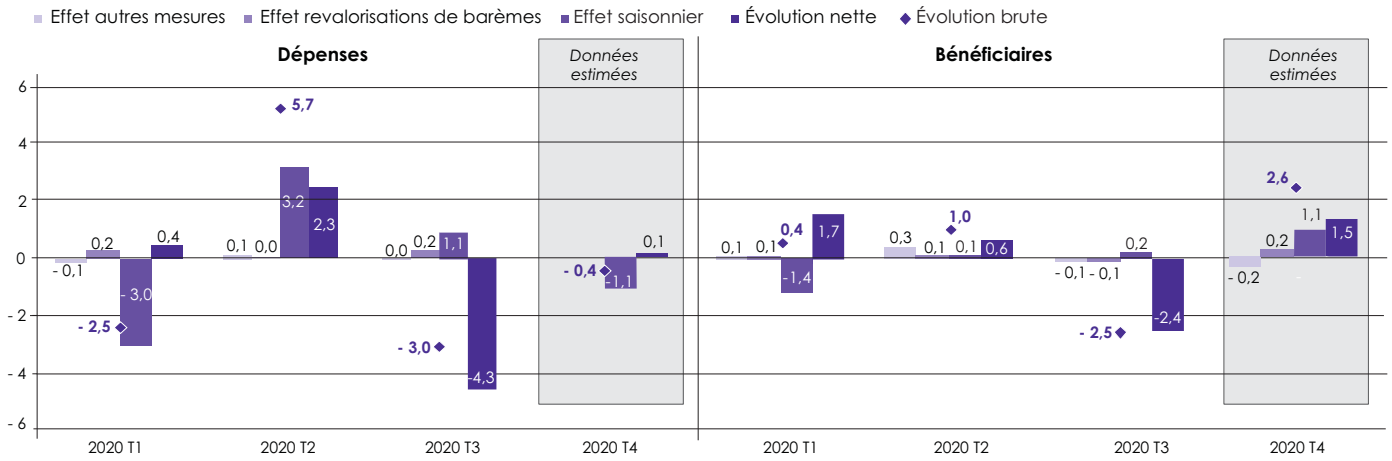
### Les données définitives de septembre 2020

Selon les données définitives de septembre 2020, les caisses d'allocations familiales (Caf) ont versé la prime d'activité à 4,255 millions de foyers, pour un montant moyen de 184 euros par mois. Dans la publication précédente (n° 19), le nombre de bénéficiaires était également estimé à 4,25 millions pour ce même mois (correspondant à une sous-estimation de 6 900 foyers). Les effectifs connaissent une très légère hausse entre septembre 2019 et septembre 2020 (+ 0,6 %). Cette progression concerne plus particulièrement les foyers ne bénéficiant pas d'une majoration liée à leur situation d'isolement avec enfant(s) à charge ou à naître (+ 1,1 %). Les bénéficiaires de la prime d'activité percevant une majoration pour isolement, connaissent, quant à eux, une baisse de 8,5 % entre fin septembre 2019 et fin septembre 2020.

Graphique 1 - Nombre de foyers bénéficiaires de la prime d'activité en fin de trimestre (en milliers) et évolution en glissement annuel (en %) – données définitives



Source : Cnaf – Dser (fichiers Allstat FR6 et calculs Dser). Champ : Caf - France entière.



Source : Cnaf - Dser (fichiers Allstat FR6 et calculs Dser). Champ : Caf - France entière. \*Il s'agit du nombre total de bénéficiaires observés sur un trimestre, correspondant au cumul du nombre de droits versés au titre de chaque mois du trimestre considéré.

### Comprendre les évolutions trimestrielles récentes

Les évolutions du nombre de bénéficiaires et des dépenses de prime d'activité peuvent être analysées, en distinguant les modifications réglementaires (barème et mesures nouvelles) des autres déterminants. Les dépenses versées au titre des droits de juillet, août, et septembre 2020 décroissent de 3 % par rapport au trimestre précédent et le nombre de bénéficiaires de 2,5 % (graphique 2, données brutes). Les modifications réglementaires et la composante saisonnière ont un impact relativement limité ce trimestre, notamment en ce qui concerne les effectifs. En neutralisant ces différents effets, les dépenses connaissent une diminution de 4,3 % et le nombre de bénéficiaires de 2,4 %. Ces évolutions peuvent s'expliquer par la situation du marché de l'emploi, qui conduit d'une part à l'éviction de nombreux bénéficiaires disposant de ressources trop élevées en lien avec la fin du recours à l'activité partielle et d'autre part aux moindres entrées dans la prestation liées aux difficultés de trouver un emploi.

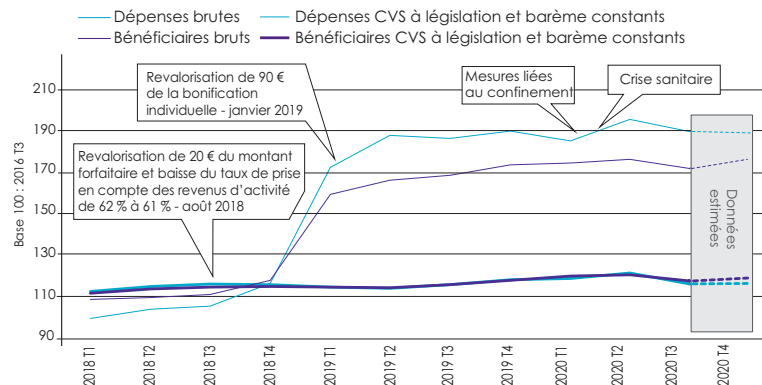
Les dépenses versées au titre des droits du dernier trimestre 2020 seraient en légère baisse par rapport au trimestre précédent (- 0,4 %) et net des variations saisonnières, revalorisations du barème et mesures nouvelles, elles connaîtraient une stabilité (+ 0,1 %). Parallèlement, le nombre de bénéficiaires progresserait de 2,6 % en données brutes et l'évolution nette s'élèverait à 1,5 % ce trimestre. Comme au trimestre précédent, le montant moyen de prime d'activité versé connaîtrait une décroissance. Cette évolution s'expliquerait par la hausse des ressources perçues par les bénéficiaires, liée à la reprise de l'activité économique intervenue pendant l'été, qui se traduit avec un décalage sur leurs droits, compris en trois et cinq mois selon la date de renouvellement de leur déclaration trimestrielle de ressources (DTR).

### Comprendre les évolutions de longue période

À la mise en place de la prime d'activité, les dépenses et le nombre moyen de bénéficiaires connaissent une croissance moyenne de respectivement 1,5 % et 1,4 % chaque trimestre, suivie d'une très forte hausse au dernier trimestre 2018 (graphique 3). L'année 2019 débute par une accélération de cette évolution en lien avec la revalorisation de la bonification individuelle, avant de ralentir tout en conservant un rythme soutenu du fait du dynamisme du marché du travail et de la montée en charge de la réforme de la prime d'activité. Au 1<sup>er</sup> trimestre 2020, les dépenses brutes diminuent mais le nombre de bénéficiaires reste stable, avant de rebondir au 2<sup>e</sup> trimestre du fait de la forte saisonnalité de la prestation et des mesures prises dans le cadre de la crise sanitaire. Au cours du trimestre suivant, les dépenses connaissent une diminution, tandis que les effectifs baissent, puis repartent à la hausse au dernier trimestre 2020.

En tendance, c'est-à-dire une fois neutralisées des revalorisations de barèmes, des autres mesures réglementaires et de la saisonnalité, les dépenses et les effectifs augmentent respectivement de 2 % et 1,8 % en moyenne chaque trimestre jusqu'au 3<sup>e</sup> trimestre 2018, en lien avec la baisse continue du chômage observé sur la période. Au 1<sup>er</sup> semestre 2019, les dépenses et le nombre de bénéficiaires connaissent une évolution tendancielle relativement stable, qui s'oriente à la hausse au 2<sup>e</sup> semestre. L'année 2020, du fait de la crise sanitaire, est marquée par une croissance tendancielle des dépenses et des effectifs inférieure à ce qu'elle était au cours des années précédentes.

Graphique 3 - Évolution des dépenses en mois de droit et du nombre de bénéficiaires<sup>(1)</sup> de la prime d'activité chaque trimestre (données brutes et données CVS à législation et barème constants<sup>(2)</sup>, en base 100)

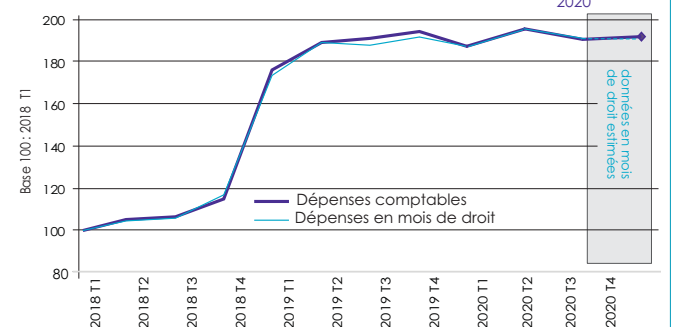


Source : Cnaf - Dser (fichiers Allstat FR6 et calculs Dser). Champ : Caf - France entière. (1) Il s'agit du nombre total de bénéficiaires observés sur un trimestre, correspondant au cumul du nombre de droits versés au titre de chaque mois du trimestre considéré. (2) Données corrigées des variations saisonnières (CVS), hors revalorisations du barème et hors mesures réglementaires.

### ZOOM SUR LES DÉPENSES

Les masses financières de prime d'activité connaissent une croissance de 2,3 % entre 2019 et 2020 selon les données comptables et de 3,2 % selon les données en « mois de droit » (dernier trimestre estimé). Ces évolutions annuelles recouvrent des fluctuations infra-annuelles différentes (définitions dans [Lisez-moi](#)). Après avoir diminué de 3,4 % au 3<sup>e</sup> trimestre 2020, les dépenses comptables progressent de 0,7 % au dernier trimestre, en lien avec l'augmentation des paiements sous forme de rappels. Parallèlement, les dépenses en mois de droit ont baissé de 3 % au 3<sup>e</sup> trimestre, puis connaîtraient une légère baisse au cours du dernier trimestre (- 0,4 %). Pour l'analyse conjoncturelle, il est préférable d'utiliser les dépenses « en mois de droit » et donc de neutraliser les effets de gestion (en tenant compte des actualisations tardives de situation), afin de les comparer au nombre de bénéficiaires. Le graphique montre que, sur une période de plusieurs trimestres, les dépenses comptables et celles « en mois de droit » ont des évolutions relativement proches.

Graphique - Évolution des dépenses comptables et des dépenses en mois de droit versées au titre de la prime d'activité chaque trimestre (données brutes, en base 100)



Source : Cnaf - Dser (fichiers Allstat FR6 et calculs Dser) et Agence comptable. Champ : Caf - France entière.